

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **75 (1939)**

Heft 20

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : A propos de l'Education nationale. — VAUD : Avis. — *Ceux qui nous ont quittés.* — Dans les sections : Lausanne. — GENÈVE : U. I. P. G. — MESSIEURS : *Sorties de sciences naturelles.* — U. I. P. G. — DAMES : *Compte rendu de l'assemblée générale du 10 mai.* — INFORMATIONS : F. I. A. I.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : E. FIORINA : A propos du test collectif de Ballard. — D'après F. W. FØRSTER : *La plus grande force du monde.* — INFORMATIONS : *Education nationale.* — *Vacances suisses pour la jeunesse.* — RÉCITATION. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

A PROPOS DE L'ÉDUCATION NATIONALE OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Depuis plus de deux ans déjà, la question de l'éducation nationale est posée devant l'opinion publique suisse et devant nos autorités sans qu'on puisse dire qu'en elle-même elle ait soulevé un intérêt passionné. Les événements de 1938 et de 1939 — l'absorption de l'Autriche et surtout de la Tchéco-Slovaquie — ont produit chez nous une profonde impression ; le fait qu'un Etat militairement et économiquement plus puissant que le nôtre ait été vaincu aussi complètement a montré à beaucoup l'importance qui s'attache à la défense spirituelle, et une évolution très sensible s'est produite en faveur d'une éducation nationale plus développée ; on en attend une résistance efficace contre les dangers de la propagande de l'étranger.

A ce sujet, la première question à laquelle les autorités scolaires du pays ont eu à donner une réponse a été celle de l'obligation d'un enseignement civique et d'une éducation nationale pour les jeunes gens et les jeunes filles d'âge post-scolaire. Dans ses résolutions votées à Lucerne en 1937, le *Schweizerische Lehrerverein* demandait avec énergie que cette obligation fût imposée par la Confédération à l'ensemble du pays suisse. A la fin de la même année, M. le conseiller fédéral Etter, dans un exposé dont l'*Educateur* a parlé en son temps, laissait transparaître ses sympathies pour une solution qui laisserait aux cantons la tâche de veiller au renforcement de l'éducation nationale. Les cantons, consultés, ont été priés de donner leur avis sur l'opportunité d'une législation fédérale et d'émettre des suggestions sur ce qui pouvait être fait dans ce domaine.

C'est la Conférence des chefs cantonaux de l'Instruction publique qui s'est chargée de présenter, au nom de tous les cantons, les réponses au questionnaire fédéral.

Il y aurait une foule de choses à glaner dans ces réponses ; contentons-nous de citer le point de vue de la Conférence sur la question essentielle, celle de l'obligation :

La majorité estime que cette obligation est un idéal à atteindre. Les enfants de l'école primaire sont encore trop jeunes pour comprendre les causes et le fonctionnement de la plupart de nos institutions, et plus tard, à moins qu'ils ne fréquentent une école secondaire, ce n'est en général qu'occasionnellement et de façon insuffisante qu'ils recevront une éducation fragmentaire par la presse, les conférences, etc.

Mais sur la façon de réaliser cette obligation, des divergences se produisent ; la majorité pense qu'une législation fédérale demanderait des années, qu'elle manquerait de souplesse, et qu'elle entraînerait un contrôle fédéral de l'enseignement ; il serait donc préférable d'obtenir que les cantons eux-mêmes décrètent l'obligation et qu'ils organisent l'enseignement.

La minorité estime que ce n'est que par une législation fédérale qu'on pourra obtenir des résultats suffisants ; elle base son avis sur les réponses données par les cantons à l'enquête sur la possibilité d'introduire dans les législations cantonales des cours obligatoires pour jeune gens et jeunes filles : sur 25 Etats, 7 ne se prononcent pas, et 15 donnent des réponses négatives ou décourageantes !

On sait que dans son message adressé aux Chambres sur le maintien du patrimoine spirituel de la Confédération, le Conseil fédéral n'a pas accepté l'idée d'une modification de la législation fédérale et qu'il a laissé aux cantons toute liberté pour prendre les mesures qu'ils estimeront nécessaires au développement ou à la création d'un enseignement civique. La Confédération se borne à subventionner les cours destinés à la formation du corps enseignant, à fournir du matériel d'enseignement pour l'éducation civique à l'âge post-scolaire, à accorder des subsides aux universités qui organiseront des cours de vacances gratuits pour les étudiants suisses d'une autre région linguistique, etc.

Nous donnerons prochainement quelques commentaires sur ce message et la façon dont il a été accueilli. G. W.

VAUD

AVIS

Pour raison de service militaire, le Bureau S. P. V., Mauborget 12 Lausanne, sera fermé les samedis 27 mai et 3 juin 1939.

CEUX QUI NOUS ONT QUITTÉS

† Alice Lavanchy. M^{lle} Lavanchy débuta en 1894 à Arnex s. Orbe ; elle enseigna ensuite à Gilly, puis à Lausanne. En 1934, elle prit sa retraite après quarante ans de bons et loyaux services.

† **Henriette Meyer.** Après un début à Essertines (Echallens), M^{lle} Meyer fut appelée à Echallens, puis au collège de Rolle où elle fut maîtresse d'études jusqu'en 1911, date de sa retraite. C'était une femme distinguée, une excellente éducatrice, dont le souvenir restera en honneur à Rolle, où elle exerça la plus grande partie de sa carrière.

† **Hortense Dufour.** M^{lle} Dufour fit toute sa carrière à Lausanne, de 1883 à 1911 ; elle y laissa les meilleurs souvenirs, tant aux autorités lausannoises, qu'à de nombreuses volées d'élèves.

† **Jean Berney.** Après avoir enseigné à Aclens, Jean Berney fut appelé au Brassus où il tint l'école jusqu'en 1926, année de sa retraite.

† **Adèle Joyet-Dottrens.** M^{me} Joyet fit à Cheseaux toute sa carrière. Elle quitta l'enseignement en 1900.

† **Adolphe Berger-Matthey.** Notre collègue Berger, lui aussi, accomplit toute sa carrière dans le même village, à Vallorbe, où il se retira en 1922.

† **Gustave Combremont-Kohler.** Décédé à 63 ans, après de longues souffrances, G. Combremont était entré dans la carrière à St-Cierges. D'une santé délicate, il dut faire plusieurs remplacements et fut mis en 1934 au bénéfice d'une retraite d'invalidité. Il se consacra dès lors à diverses œuvres de bienfaisance et fut notamment le dévoué caissier de la Chambre des Pauvres habitants de Lausanne.

† **Alfred Beauverd-Bonzon.** Notre collègue Beauverd débuta en 1890 à la Forclaz où il passa 3 ans ; il enseigna ensuite durant 10 ans à Rossinière et enfin 22 ans aux Diablerets. Il prit en 1925 une retraite bien méritée, ayant donné à l'école primaire vaudoise quatre de ses fils.

† **Amélie Dutoit-Buttikofer.** M^{me} Dutoit fut institutrice à La Rippe, puis à Lausanne. Elle quitta l'enseignement en 1938, après 36 ans de consciencieux et bons services, dont 32 à Lausanne.

† **M^{lle} Caroline Chappuis.** Décédée dans sa 81^e année, M^{lle} Chappuis fut nommée à Chexbres en 1877 ; elle y accomplit toute sa carrière.

† **Eugène Tripod.** Le défunt enseigna successivement à Huémoz, à Yvonand, à Etagnières, puis à Forel (Lavaux). Retraité dès 1912, E. Tripod fit durant la période de guerre de nombreux remplacements ; il fut un excellent pédagogue, un homme d'avant-garde et d'initiative, ennemi de la routine et créateur d'innovations heureuses. Il a creusé un sillon profond partout où il a enseigné, et laissé un souvenir reconnaissant.

† **H. Chevalley-Roy.** Pendant 40 ans, H. Chevalley fut instituteur à Missy ; son souvenir y est resté très vivant. Il s'était retiré à Ollon où il s'est éteint après quelques semaines de maladie.

Nous adressons aux familles de ceux qui ne sont plus, l'expression de nos sentiments de profonde sympathie. Paix aux cendres de ces bons éducateurs et éducatrices !

Ed. B.

DANS LES SECTIONS

Lausanne. — Chacun se souvient encore de l'heure merveilleuse vécue en compagnie des pêcheurs bretons, grâce au talent si évocateur de M. R. Bray, professeur à l'Université.

Ce dernier nous entretiendra cette année de *la morale de Pascal*. Votre comité compte sur votre présence, *vendredi 26 mai, à 17 h. 15, Salle Tissot, Rumine*, pour que vous témoigniez à M. Bray combien son dévouement au corps enseignant primaire vous est sensible.

* * *

— A cause de manifestations diverses, le *cours d'éducation physique féminine*, donné par Mlle Hunziker, au local de l'Ecole supérieure, est avancé d'un jour : il aura lieu le **jeudi**, aux dates suivantes : *25 mai, 8 et 22 juin*.

Programme et jeux du degré supérieur ; sur désir, reprise des matières d'enseignement du degré moyen.

Collègues, venez en nombre ! Pour votre santé, votre délassement et votre perfectionnement professionnel !

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS

SORTIES DE SCIENCES NATURELLES

C'est un groupe fort sympathique de quinze collègues qui s'est trouvé au rendez-vous d'Onex, le jeudi 27 avril dernier, pour la première des trois excursions zoologiques et botaniques annoncées antérieurement. (Voir *Bulletin* du 15 avril).

Succès des plus encourageants, d'autant plus que le temps était à la pluie et la température peu de saison, cet après-midi-là. Témoignage éloquent, également, adressé à l'aimable compétence de notre guide, M. Jean Simonet, qui, au hasard des trouvailles, nous invita à ouvrir les yeux et nous permit ainsi de nous libérer pendant deux bonnes heures de nos préoccupations du moment. Flore du bord des chemins, flore des murs ainsi que tout le petit peuple des eaux n'arrivèrent pas à épuiser la curiosité de nos naturalistes en quête de documents.

Prochaine sortie, jeudi 25 mai : Satigny, Peissy, bords de la London, Russin. Rendez-vous à la gare de Satigny, à 14 h. 30. En cas de temps franchement mauvais, la sortie sera renvoyée de 8 jours ; si le temps est incertain, téléphoner à Ed. Gaudin, au 2 30 73, entre 12 h. 30 et 13 h.

L. D.

U. I. P. G. — DAMES
COMPTE RENDU
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 MAI 1939

Quelques communications du Comité.

Le projet de création d'une caisse de maladie pour le corps enseignant a dû être abandonné. Sur 230 bulletins envoyés, 48 nous ont été retournés, dont 34 affirmatifs et 14 négatifs.

Au sujet de l'Education civique, peu de réponses nous sont parvenues, mais plusieurs présentent un réel intérêt. Toutes les collègues qui désireront se joindre à la commission seront les bienvenues.

Faisant suite à la Semaine Pédagogique, un congrès du théâtre scolaire romand se réunira le 13 juillet à Zurich.

Centre de liaison.

La question des services auxiliaires en cas de mobilisation a été discutée. Il s'agit de s'organiser et de se préparer à l'avance. En cas de guerre, deux organisations sont prévues :

1) Des services auxiliaires et complémentaires qui seront militarisés ;

2) un service social, civil.

Pour nous, institutrices, notre aide à ce dernier groupement est tout indiquée ; notre tâche qui serait certainement accrue est déjà tracée.

Fédération des fonctionnaires.

Mesdames Borsa, Jaquet et Mongenet ont élaboré un mémoire concernant nos traitements. L'assemblée a accepté qu'il soit présenté à M. Perréard par une délégation formée de deux membres.

Aperçu du travail de nos déléguées.

1. Cartel d'hygiène sociale et morale.

Mlle N. Baechler nous expose toute l'activité de cette œuvre si intéressante et constructive au point de vue moral.

Il existe une collaboration étroite entre les sociétés et les milieux officiels.

Le Département de l'Hygiène, celui de Justice et Police, ne font jamais un projet de loi sans demander l'avis du Cartel. Celui-ci comprend 58 associations membres et travaille très économiquement.

Activités: a) Le Cartel, en collaboration avec l'Union des Femmes, a été l'initiateur de la Police féminine.

b) Il a obtenu la surveillance des films.

c) Il exerce un contrôle de la littérature des kiosques.

d) Il a organisé un office de consultations matrimoniales.

e) Il s'occupe de la Maison de rééducation des prostituées.

Mlle Baechler termine son intéressant exposé, en souhaitant que l'Union collabore à cette œuvre si urgente. A ce propos, Mme Borsa informe l'assemblée que le comité a décidé de verser la somme de 15 francs pour cette maison d'accueil.

2. *Commission radio-scolaire.*

Mlle A. Richard nous apprend que la Commission cantonale de radio-scolaire s'est regroupée au printemps 1937. Elle tient 12 séances par année.

Son travail est de choisir les sujets des conférences qui seront données par le studio de Genève. Les délégués se réunissent, commentent les textes, donnent leur avis et assistent à une première audition. Si celle-ci les satisfait, ils autorisent l'émission.

La commission veille à une exécution aussi soignée que possible et chacun peut remarquer que les séances genevoises sont supérieures à celles d'autres cantons. Toutes les suggestions et idées pour le programme de 1938 seront bien accueillies et doivent être adressées soit à Mlle A. Richard, soit à Mme Borsa.

La commission regrette de ne pouvoir satisfaire les maîtresses des degrés inférieurs, mais il est déjà très difficile de s'adapter par T.S.F. aux enfants de 11 à 12 ans.

De l'avis de quelques collègues, les Jeux radiophoniques offrent le plus de succès. Surtout ceux traitant de questions d'histoire ou de géographie qui sont, en outre, d'une grande utilité. D'autre part, il faudrait profiter d'apprendre à nos enfants à écouter la radio, à choisir les belles choses, et à en jouir.

3. *Ecolier romand.*

Mme S. Moret-Riess nous informe que le comité de l'*Ecolier romand* se compose de délégués et de déléguées des cantons de Vaud, Neuchâtel, Berne et Genève. Il se réunit 1 fois par an à Lausanne. Le travail de la déléguée de l'U. I. P. G. est le suivant :

a) Recueillir et communiquer à la rédaction les vœux, suggestions, observations et critiques du corps enseignant.

A ce sujet, Mme Moret-Riess déplore le manque d'intérêt porté à ce journal. Une seule collègue a fait remarquer que les dessins à colorier n'avaient aucune valeur artistique et contenaient même des fautes.

b) Faire de la propagande en faveur de l'augmentation du nombre des abonnements.

c) Communiquer à la rédaction des articles sur des sujets divers susceptibles d'intéresser les lecteurs et lectrices du journal.

La direction de l'*Ecolier romand* fait œuvre d'éducation morale et civique de la jeunesse scolaire, et il est bien regrettable que Genève réponde si faiblement à tant d'efforts et de dévouement.

Nouveau plan d'études.

Mme Borsa regrette que les collègues ne viennent pas plus nombreuses le vendredi aux réunions où elles auraient l'occasion de faire leurs remarques et d'apporter leurs suggestions.

Mme Jaquet présente le rapport de la commission chargée d'étudier le programme d'arithmétique. Il s'agit surtout d'une mise au point, et des précisions sont proposées.

D'une façon générale, on remarque dans l'assemblée que les énoncés des manuels sont trop compliqués ; les enfants ont souvent de la peine à s'y retrouver, car ces problèmes sont trop éloignés de leur vie de gosse, surtout dans le manuel des 3^e et 4^e années. Finalement le programme ainsi révisé est adopté à l'unanimité.

En ce qui concerne la musique et la couture, M. Mathil et Mme Trottet, qui se sont montrés très compréhensifs, ont accepté les suppressions d'heures proposées.

Mme Trottet demande que les heures de couture soient intégralement données. Les fronces seraient supprimées en 6^e année et l'on ferait moins d'exercices d'application.

M. Mathil propose également moins d'exercices d'application, mais il n'y aurait pas de diminution du programme.

H. B.

INFORMATIONS

F. I. A. I.

C'est à Bucarest que la Fédération internationale des associations d'instituteurs espère avoir son congrès cet été.

Les sujets qui y seront discutés sont :

1. Dans quelle mesure l'école peut-elle donner à l'enfant le sens de ses devoirs comme citoyen et comme homme ?
2. L'enseignement collectif et la liberté de l'enfant.
3. L'organisation des vacances.

Pour ce troisième sujet, un questionnaire est soumis aux diverses associations aux fins de connaître, dans chaque pays, la répartition des vacances scolaires et leur durée.

Mais, comme dit le préambule de ce questionnaire, la bonne utilisation des vacances scolaires par les enfants doit être un des soucis des éducateurs. « A quoi bon donner des vacances aux enfants si ces vacances ne représentent qu'abandon et désœuvrement, si ceux qui ont le plus besoin de soins attentifs et continus se trouvent désormais dépourvus de tous soins et de toute surveillance ? »

Aussi le questionnaire s'intéresse-t-il encore aux colonies de vacances à la montagne, à la campagne et à la mer ; au placement individuel des élèves des villes dans des familles à la campagne ; aux voyages collectifs, sous la direction des maîtres, des enfants

des villes à la campagne ou des enfants des campagnes dans les villes, avec ou sans l'utilisation des auberges de jeunesse ; aux rassemblements internationaux d'enfants, tels que les Jamborees.

Le service social appliqué à l'enfance, et plus particulièrement à l'enfance malheureuse et déshéritée, a trouvé dans l'organisation des vacances scolaires un vaste champ d'activité, et chaque nation s'y est employée selon des formes adaptées à ses traditions, à ses besoins, à ses désirs. Le but de cette enquête est de confronter les méthodes employées et les résultats obtenus, afin de faire profiter chacun de l'expérience de tous.

Le deuxième sujet est plutôt d'ordre pédagogique : il ne s'agit pas ici de la liberté de conscience de l'enfant, mais d'une certaine liberté d'agir qui sauvegarde la spontanéité de l'individu et conduit à une culture de l'activité.

Voici le questionnaire que pose le secrétariat de la Fédération :

1. En dehors de son caractère de nécessité financière pour l'éducation populaire, l'enseignement collectif offre-t-il des avantages pour la culture de l'activité libre de l'enfant ?

2. Comment justifiez-vous l'activité libre de l'enfant dans l'éducation ?

3. Dans quelles limites peut-on concilier la liberté de l'enfant, l'ordre et la discipline dans l'école ?

4. Comment l'enseignement doit-il être organisé pour permettre à l'enfant d'exercer sa liberté dans le travail collectif de l'école ?

5. Les lois, les instructions ou suggestions officielles de l'administration autorisent-elles cet exercice de la liberté de l'enfant à l'école ?

Si oui, citer des textes caractéristiques.

6. Pouvez-vous fournir au Secrétariat une documentation détaillée sur des écoles où fonctionne un système d'éducation faisant une large place à la libre activité de l'enfant ? (A suivre.)

GLANURE

« Réveillez-vous, vous autres qui tenez en mains les affaires du monde ; vous, les savants qui êtes les éducateurs du genre humain ; vous, les théologiens, guides des âmes ; vous puissants hommes d'Etat, médiateurs du monde, dépositaires et conservateurs de la paix parmi les hommes. Faisons un pacte maintenant... comme si nous étions en présence de Dieu. Convenons d'abord de n'avoir tous qu'un seul but : le salut du genre humain. Et pour son salut, cherchons la paix vraie, sûre et durable. »

Comenius, *Panergesia*, Réveil de tous. Dédié à l'humanité tout entière (1660).

PARTIE PÉDAGOGIQUE

A PROPOS DU TEST COLLECTIF DE BALLARD

Il a paru, dans les *Educateurs* des 30 juillet et 13 août 1938 (Nos 28 et 29) l'énoncé des 100 questions du test collectif de Ballard, ainsi que les instructions concernant son application, dans l'espoir que plusieurs collègues le soumettraient à leurs classes. Cet espoir n'a pas été déçu et quelques instituteurs vaudois et neuchâtelois m'ont communiqué leurs résultats. Malheureusement, le nombre de ces résultats est encore insuffisant pour permettre l'établissement d'un étalonnage sérieux de ce test.

Certains collègues de la campagne genevoise m'ont affirmé l'avoir appliqué à leurs élèves mais ont omis de m'envoyer leurs feuilles. Qu'ils aient l'obligeance de me les communiquer, même non corrigées. Je les en remercie d'avance.

D'aucuns n'ont cependant pas compris l'utilité de ce travail, en invoquant les arguments suivants :

1° il ne sert à rien de mesurer l'intelligence d'enfants que nous connaissons assez pour les avoir comme élèves ;

2° il est évident que les enfants de la campagne sont en retard sur ceux de la ville ;

3° enfin l'on ne peut avoir qu'une confiance très mince en ces examens psychologiques qui amusent les enfants.

Je conviens que nous avons d'autres préoccupations plus urgentes dans notre profession, mais n'est-il pas parfois nécessaire de délasser nos écoliers par un travail extra-scolaire présenté sous la forme plaisante d'un concours de bon sens ?

Aux arguments ci-dessus énoncés, je répondrai ceci :

1° La connaissance que nous avons de nos élèves est très superficielle. Il est indispensable de confirmer nos impressions et nos jugements subjectifs par un examen approfondi, purement objectif. Les tests sont là dans ce but. Mais la plupart sont individuels et délicats à appliquer. Quand par hasard il en existe quelques-uns de pratiques, il est indiqué de s'en servir. Parmi eux, le test collectif de Ballard a fait ses preuves en Belgique et à Londres.

Pourquoi ne pas l'utiliser aussi chez nous ?

2° L'intérêt de ces examens dépasse leur but immédiat qui est de comparer l'intelligence globale d'un enfant avec celle des enfants du même âge et de la classer dans certaines catégories commodes, telles que : intelligence supérieure, normale, lente, insuffisante, débilité mentale, imbecillité, idiotie. Ce qui est intéressant surtout, c'est de comparer non seulement des individus, mais des groupes

d'enfants issus de milieux divers : aisé, populaire, citadin, campagnard, intellectuel ou de sexes différents, afin d'adapter à leurs possibilités les programmes d'enseignement en vigueur.

Pour ce qui nous concerne, maîtres de la campagne, il importe de savoir si nos élèves sont moins développés que ceux des agglomérations, afin de pouvoir exiger un allègement substantiel des programmes scolaires imposés à nos classes rurales à plusieurs degrés.

Les quelques classes examinées tendraient à prouver en effet que nos petits campagnards sont intellectuellement en retard de un à deux ans sur les petits citadins (voir *Educateur* du 8 mai 1937, N° 18).

3° A ceux — et ils sont légion — qui n'ont qu'une confiance très limitée dans les résultats des tests, je ne puis que conseiller d'étudier la question. Ils changeront d'avis. Toute la technique de l'orientation professionnelle repose sur de tels examens psychologiques.

Notre collègue Ch. Grec m'écrit : « En octobre dernier, j'ai posé les 100 tests à deux classes parallèles de Vevey, l'une A et l'autre B. Les classes A contiennent les élèves les plus avancés, cette sélection s'opérant dès la sortie de l'école infantine. Il s'agissait de voir si cette sélection avait été judicieusement faite et si, réellement, le niveau intellectuel des deux classes est différent ». A considérer les résultats de l'enquête, on voit que la confirmation est éclatante.

Pour ceux qui auraient des doutes et qui voudraient expérimenter la valeur de ce test, voici les chiffres établis à l'Ecole du Mail, en 1929, auxquels ils pourront comparer les leurs et en déduire ainsi l'âge mental approximatif de leurs élèves, par suite leur retard sur la normale.

Percen- tiles	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	
100	66 p.	74 p.	81 p.	86 p.	92 p.	
90	56	61	70	77	82	
80	52	57	67	75	81	
75	50	54	67	74	79	normale.
70	46	53	66	72	78	
60	44	49	65	70	74	
50	41	48	60	67	69	médiane.
40	39	46	59	64	65	
30	35	44	55	60	63	
25	34	42	54	57	62	

Perce- tiles	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	
20	33	40	52	51	56	
10	29	35	44	46	51	
0	22	31	26	38	29	
	42	49	59	64	68	Moyenne à Genève (Mail).
	—	40	48	56	64	» » Londres.
	—	46	44	50	58	» pour les Wallons.
	—	49	54	60	66	» » » Flamands.

Voici comment l'on utilise ce barème :

a) *Un enfant de 10 ans, par exemple, a obtenu 74 points (100 — 26 fautes).* Dans la colonne de 10 ans, 74 correspond au percentile 75, c'est-à-dire à la normale. Cela signifie que sur 100 élèves, il y en a 25 seulement qui ont plus de 74 points et 74 qui en ont moins.

b) *Un enfant de 10 ans a-t-il obtenu 67 points ?* Le percentile correspondant est 50, c'est-à-dire que l'enfant est dans la moyenne, il serait le 50^e sur 100 sujets. Avec ses 67 points, il correspond à un enfant normal de 9 ans. On dit que 9 ans est l'âge mental de notre sujet, dont l'âge réel est 10 ans. Il aurait donc une année de retard. Son coefficient intellectuel s'obtient en divisant 9 par 10 = 0,9, chiffre qui place notre sujet dans la catégorie des lents d'esprit.

c) *Un enfant de 11 ans a obtenu 50 points. Quel est le stade de son intelligence ?* Le percentile correspondant est inférieur à 10 : cela signifie que le sujet serait classé dans les 10 derniers sur 100 sujets. Un enfant normal de 7 ans obtiendrait le même résultat. Notre élève a donc quatre ans de retard. Son coefficient intellectuel est $7 : 11 = 0,64$; c'est un débile mental, à placer dans une classe spéciale.

On voit d'ici l'utilité d'une telle table et l'ingéniosité de cette méthode pour classer objectivement des enfants par rapport à un ensemble d'enfants du même âge, et non selon une échelle arbitraire. Les épreuves annuelles gagneraient à être jugées d'après ce principe :

6	correspondant aux percentiles compris entre 100 et 80	} normale.
5	» » » » » 80 et 70	
4	» » » » » 70 et 60	
3	» » » » » 60 et 40	} moyenne.
2	» » » » » 40 et 30	
1	» » » » » 30 et 20	} insuffisance.
0	» » » » » 20 et 0	

Pour en revenir à notre test de Ballard, il y a également intérêt à analyser les réponses de tel ou tel élève, afin de connaître ses

fonctions mentales déficientes. En effet, les 100 questions de Ballard font entrer en jeu les fonctions suivantes :

Réceptivité (attention et association)	pour 17 %
Imagination (mémoire, imagination).	» 21 %
Affectivité (sentiment moral, suggestibilité)	» 7 %
Intelligence (compréhension, jugement, raisonnement, analyse, généralisation)	» 55 %

Il suffit donc d'examiner les réponses fausses de l'élève pour savoir quelles fonctions ne sont pas développées. Et cette constatation pourra expliquer bien des lacunes dans le comportement intellectuel du sujet examiné : bonne mémoire, faible compréhension, par exemple.

De même il sera possible d'étudier quelles sont les fonctions qui se développent à tel ou tel âge, par l'examen de la fréquence des réponses justes.

Il est inutile d'insister davantage sur l'importance des renseignements fournis par ce test. Si quelques collègues en sont convaincus et me permettent de mener à chef ce travail, ils n'auront pas travaillé en vain.

E. FIORINA.

LA PLUS GRANDE FORCE DU MONDE

Pour l'éducation morale.

Savez-vous quelle est la plus grande force du monde, la seule assez puissante pour vaincre la guerre et bâtir une paix véritable ?

— L'électricité ?... L'intelligence ?...

— Non. C'est la patience.

Vous êtes déçus. La patience ! Qu'est-ce qu'elle a fait de si admirable pour qu'on en parle avec tant d'éloge.

Il est vrai que la patience n'a pas un visage qui attire. Si je devais en faire le portrait, je la représenterais sous les traits d'une femme d'humble apparence, aux yeux fatigués par les veilles, aux longues mains blanches... Pourtant, malgré cet air de faiblesse physique, c'est elle qui a construit les pyramides d'Egypte, les majestueuses cathédrales et tant d'autres chefs-d'œuvre que nous avons sous les yeux et qui semblent avoir été créés d'un seul coup. Ils ont coûté à des centaines d'artistes de longs jours d'essais infructueux et désespérés ; des milliers d'ouvriers ont travaillé et beaucoup d'entre eux sont morts avant de voir achevée l'œuvre de leur vie. S'ils n'avaient eu, pour les soutenir, une immense patience, ces hommes auraient sans nul doute été découragés au point d'abandonner leur tâche.

— Cette force, d'où vient-elle ?...

Aucune machine ne l'engendre. On la découvre dans certains endroits déterminés : des chambres de malade, par exemple. Il y a

des malades toujours souriants dont la ténacité est comme un message au monde. Il est des médecins toujours dévoués qui, nuit et jour, sans lassitude ni mauvaise humeur, luttent contre la maladie. Leur exemple crée cette force vive qui fournit l'impulsion à ce qu'il y a de meilleur sur la terre.

Mais, où la patience manque, on peut la cultiver, comme le blé. Cette culture ne s'apprend pas dans les livres ni dans des leçons spéciales, comme le piano ou les travaux manuels. Pour s'exercer à la patience, il faut commencer par de petits faits de la vie quotidienne.

Tenez, le matin, lorsque le lacet de votre chaussure est noué, que faites-vous ? — La plupart d'entre vous s'y attaquent violemment en gémissant, tirant de côté et d'autre sans aucun résultat. Pour en finir, ils prennent un canif ou jettent rageusement leur soulier au fond de la chambre. Ceux-là se préparent à devenir plus tard des êtres sans véritable énergie et sans ressort, perdus devant une situation difficile. L'apprentissage de la patience se fait en dénouant les lacets de chaussure ! Essayez donc de le faire sans énervement, en vous chantonnant un petit air sur le retour du printemps. Au bout de cinq minutes, vous aurez réussi, et vous n'aurez pas perdu votre temps.

Ou bien, c'est le bouton de votre col qui n'entre pas dans la boutonnière, — ou votre fil qui s'obstine à ne pas pénétrer dans le trou de l'aiguille. Vous êtes tenté de vous écrier : « J'en ai assez ! » Eh bien, moi, je vous dis que vous n'en avez pas assez. Saisissez cette occasion d'exercer votre vertu de patience, comme on s'exerce à jouer une sonate ou à lancer le ballon dans le panier. Le moment viendra où cela ira tout seul.

Et, puisque vous avez eu la patience de me lire jusqu'ici, je vais vous raconter la belle histoire de quelques hommes d'autrefois dont la ténacité a été triomphante.

Christophe Colomb.

De nos jours, les paquebots rapides mettent environ quatre jours et demi pour atteindre l'Amérique du Nord. Mais savez-vous dans quelle dangereuse aventure se lança Christophe Colomb lorsqu'il entreprit son voyage vers l'ouest, pensant arriver aux côtes de l'Asie ?

Dans ce temps-là, les bateaux hauts et incommodes n'offraient guère de sécurité aux navigateurs et, avant même de pouvoir partir, Christophe Colomb eut mille difficultés à réunir l'argent nécessaire à son expédition.

Enfin embarqués sur des caravelles sans confort, ses matelots et lui ne mirent pas moins de soixante-dix jours pour arriver aux

îles de l'Amérique centrale ; et c'est au prix d'une patience toujours renouvelée que Colomb réussit à convaincre ses compagnons de poursuivre un voyage sans but connu.

Et maintenant, non seulement on parle encore, après plus de quatre siècles, de la découverte de Colomb : plusieurs régions d'Amérique ont pris son nom ; non seulement l'Amérique est devenue une source immense de richesses matérielles pour le monde, mais la vieille Europe se tourne vers le continent nouveau pour qu'il lui apporte la paix dont elle a tant besoin !

Bernard Palissy.

Plusieurs d'entre vous connaissent déjà l'histoire de ce potier du XVI^e siècle, qui, au cours de longues années, chercha le secret de l'émail qu'il avait admiré sur un vase ancien et dont le procédé de fabrication était perdu.

Bernard Palissy était un artisan, mais il joignait à son habileté manuelle une véritable science de la chimie. Patiemment, semaine après semaine, il renouvela ses essais, construisant toujours de nouveaux fours. Il eut à lutter contre la matière qui ne voulait pas livrer son secret, contre l'humeur de sa femme que tant d'argent dépensé pour rien et tant d'efforts infructueux exaspéraient. Faute de combustible, il brûla jusqu'à ses meubles !

... Une longue patience, une véritable patience de savant ! Mais un jour — et ce jour valut pour le potier tout le reste de sa vie — l'émail sortit du four. Bernard avait obtenu cette substance qui allait renouveler l'industrie de la céramique.

* * *

Puisque j'en suis aux savants, je terminerai en vous parlant d'un très grand savant dont les travaux ont eu, sur la médecine et la chirurgie modernes une incalculable portée : **Pasteur**.

Lorsque l'on prononce devant vous le nom de Pasteur, vous pensez à cette maladie des chiens que l'on nomme la rage et au vaccin que Pasteur découvrit pour la prévenir. Mais ce vaccin contre la rage n'est qu'une infime partie de ce que nous devons à Pasteur.

Avant que vous n'entriez à l'école, on vous vaccine contre diverses maladies qui pourraient être mortelles ; lorsque vous allez à l'hôpital pour une opération, tous les instruments sont stérilisés et les médecins prennent mille précautions pour ne pas introduire de saleté dans vos plaies. Tout cela est dû au grand chimiste qui a découvert l'existence de ces êtres nuisibles et invisibles à l'œil nu : les microbes et qui a cherché le moyen de les combattre.

Croyez-vous que cela ait toujours été facile ?

Croyez-vous que les médecins eux-mêmes aient toujours compris

l'importance de ce que Pasteur leur proposait ? Au contraire, plusieurs le traitèrent de charlatan.

Les débuts, surtout, ne furent pas faciles. On ignorait, dans ce temps-là (il n'y a pas même un siècle) les magnifiques installations de nos laboratoires modernes. Le chimiste devait imaginer lui-même les instruments dont il allait avoir besoin et les construire avec des moyens rudimentaires. Souvent l'argent manquait et l'un des collaborateurs de Pasteur raconte qu'il mangeait parfois des pommes de terre destinées aux cobayes, faute de meilleure nourriture !

Plus tard, la maladie s'attaque à Pasteur et ses principaux travaux datent d'une époque où il avait un bras paralysé.

Malgré cela, le grand savant, doué d'une imagination sans bornes et d'un sens d'observation toujours en éveil, et surtout d'une *patience* immense envers les hommes et plus encore à l'égard des objets délicats de ses expériences, continua son œuvre. Une juste célébrité l'a maintenant couronnée !

* * *

« Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage », disait La Fontaine.

Il a encore raison.

D'après F. W. FÆRSTER.

INFORMATIONS ÉDUCATION NATIONALE

A l'occasion de l'Exposition nationale, l'« Association suisse des Amis du jeune homme » organise, en collaboration avec des sociétés poursuivant des buts analogues aux siens, son cinquième Cours de perfectionnement. Il aura lieu à Zurich, les 10 et 11 juin.

Le principal thème en sera l'*éducation nationale du jeune homme*, et des orateurs qualifiés étudieront ce problème sous ses diverses faces. Ils mettront en évidence le rôle de la famille, de l'Eglise, de l'école primaire et secondaire, du service militaire, des sociétés, des partis et des organisations de jeunesse. Les exposés seront courts et suivis d'une discussion.

Demander le programme du cours et tous renseignements au secrétariat de l'Association suisse des Amis du jeune homme, Seilergraben 1, Zurich.

VACANCES SUISSES POUR LA JEUNESSE

Quelle famille prendrait un jeune Suisse ou une jeune Suisse alémanique en pension pendant les vacances d'été ?

De nombreux jeunes Suisses alémaniques (garçons et filles de 14-18 ans), de bonne famille, désirent étudier le français en l'associant à la joie des vacances. La section « Vacances suisses pour la Jeunesse » du Secrétariat général de Pro Juventute veut procurer à tous ces jeunes des adresses de familles romandes ayant des enfants et désirant

recevoir un ou deux hôtes au maximum. Ces derniers devront vraiment faire partie de la famille et ils pourront apprendre le français d'une manière attrayante et facile.

Pro Juventute prie toutes les familles disposées à recevoir, pendant les vacances et contre paiement d'une pension, un jeune hôte (garçon ou fille), de demander immédiatement un formulaire d'inscription et des directives à la section « Vacances suisses pour la Jeunesse », Seilergraben 1, Zurich 1.

RÉCITATION **IL NEIGE DES PÉTALES DE FLEURS**

Les fleurs des marronniers tombent déjà flétries :

Il neige, il neige en mai des pétales de fleurs.

Sur le sol recouvert de leurs feuilles jaunies,

Les averses du soir mettent de larges pleurs...

Les fleurs des marronniers, tombent déjà flétries :

Il neige, il neige en mai des pétales de fleurs.

ROSEMONDE GÉRARD.

LES LIVRES

Arithmétique I, 1^{er} volume du manuel Arithmétique I de MM. Addor, Post, Schneider et Vanney, édité sous les auspices de la Société suisse des professeurs de mathématiques, chez Payot, Lausanne.

Nous osons espérer que ce manuel donnera satisfaction : les auteurs et la Commission des manuels ont fait tout leur possible pour qu'il soit un bon instrument de travail, adapté aux besoins de nos écoles secondaires romandes.

La partie théorique en est brève ; elle nous a paru cependant suffisante pour remplacer les cours dictés dont nous connaissons tous les inconvénients ; sa brièveté même laisse au maître le soin des développements qu'il pourra être amené à donner à certaines parties, suivant son tempérament et suivant la réceptivité des classes qu'il dirige. De brèves notices historiques lui permettront de quitter de temps en temps le domaine de la science pure.

La typographie de cette partie a été particulièrement étudiée afin de faire ressortir les définitions et les théorèmes que les élèves devront assimiler d'une façon spéciale.

La partie pratique la plus importante est une collection d'environ 1300 questions très variées : depuis les exercices élémentaires du calcul oral jusqu'aux problèmes les plus compliqués, un choix judicieux, auquel ont présidé les exigences pédagogiques et la longue pratique des auteurs, vous permettra de trouver sans peine l'illustration de la partie théorique de vos leçons.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

LE PONT ♦ LAC DE JOUX

But idéal pour courses d'écoles et sociétés. Accès facile en car ou par C.F.F., 1 h. 15 de Lausanne. Excursions diverses : Dent de Vaulion. Canotage. Plage, etc.

HOTEL DE LA TRUITE, LE PONT

Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés. Repas depuis 2 fr., soupes 40 ct. Cantine pour pique-niques. Cartes postales. R. Lehmann, nouv. propr.

Autocars A. Dandréa

11, RUE DU MT-BLANC
Tél. 2.20.51 GENÈVE
Garage : 6, rue Butini, 6

Location de cars pour noces, excursions, voyages.

Forfaits avec arrangements d'hôtels. Conditions pour sociétés et écoles.

ANZEINDAZ — REFUGE DE LA TOUR

GRAND CENTRE
D'EXCURSIONS
Hans Flotron, guide

Ouvert toute l'année. Place pour 100 personnes. Chambres. Restauration. Dortoir. Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés. Tél. Gryon 57.97

HOTEL CROIX D'OR ET POSTE, MÜNSTER (Valais)

Maison de 1^{er} ordre. Foyer accueillant pour sociétés et touristes. Cuisine, cave et service soignés. Facilités d'arrangement. Détails auprès de la Direction. Tél. 10. TROGER-ZINNER, prop.

Location d'autocars Courses d'écoles

Prix très réduits
Superbe voiture

SOBRINO 19, avenue Pictet-de-Rochemont - Genève - Tél. 5.21.28

LES ECOVETS SIGNAL

Alt. 1350 m. - Le vrai but de course et de promenade, à 25 min. de Chesières-Villars, ou par Aigle, Panex, Les Ecovets.

Rendez-vous pour tous promeneurs (200 places assises). Grand espace pour jeux. Arrangements pour écoles et sociétés. Ouvert toute l'année. Tél. 42 78 Les Ecovets.

A. BOCHERENS-ROUD, RESTAURANT-TEA ROOM DES ECOVETS SUR CHESIÈRES

Chemin de fer Martigny - Orsières

Buts de courses nombreux et variés : Champex, Val Ferret, Grand Saint-Bernard, Vallée de Bagnes, etc. — Taxes réduites pour sociétés et écoles. — Autocars pour excursions dès les gares de Sembrancher et d'Orsières. Renseignements et conditions à la Direction du M.-O., à Martigny-Bourg. Téléphone : Martigny No 6 10 70.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

Véron, Grauer & C^{ie} S.A.

La Maison du Tourisme

GENÈVE

Téléphone 2.64.47

Organisateurs de forfaits pour toutes les destinations
à la mer — à la montagne

Cars pour écoles : Nombreux projets à disposition.

Billets de chemins de fer et de bateaux.

Chillon

Les écoles visitant le château de Chillon
trouveront le meilleur accueil au

Buffet de la Gare de Veytaux

Grandes salles - Véranda

ANZEINDAZ 1950 m.

**REFUGE DES
DIABLERETS**

Téléph. 57.73

reçoit écoles et sociétés à prix tout à fait spéciaux. Ph. Moreillon, chef de cuisine

Le beau Jura vaudois vous attend !

Dans sa partie supérieure, la ligne Yverdon-Ste-Croix offre une vue étendue sur le Plateau et les Alpes. Cela lui vaut d'être baptisée « La Corniche du Jura ». Trajet très pittoresque. Buts de courses : Le Chasseron (hôtel-restaurant), Le Cochet (restaurant à la Casba), Monts de Baulmes (restaurant), Aiguilles de Baulmes (restaurant), Le Suchet (restaurant à la Mathoulaz), Gorges de Covatannaz, de Noirvaux, de La Poetta Raisse. Taxes très réduites pour sociétés et écoles. Trains spéciaux sans majoration de prix suivant le nombre de participants.

Demandez le Panorama et la brochure « Ste-Croix Excursions » (envoi gratuit) ainsi que tous renseignements à la Direction, à Yverdon. Carte de promenades et excursions au 1 : 50 000, en six couleurs, en vente au prix de 1 fr. -5 Yv

CHAMPS DE GENTIANES ET D'ANÉMONES EN MAI ET JUIN

Chemin de fer AIGLE-SÉPEY-DIABLERETS

But de nombreuses courses : Col du Pillon et Lac Retaud, 1680 m. ; La Palette d'Isenau, 2173 m. ; Le Pic Chaussy, 2355 m. et Lac Lioson ; La Pierre du Moëllé, 1711 m. ; La Comballaz ; le Lac des Chavannes, 1700 m. ; Bretaye, etc. Tarifs très réduits.

Demandez renseignements à la Direction Aigle-Sépey-Diablerets, à Aigle, téléphone 152.

TOUR DE GOURZE (930 m.)

La course classique. Belvédère idéal, accès facile ; gares Grandvaux ou Puidoux. Auberge au sommet : soupe 30 ct., thé 20 ct., café, thé, chocolat, limonade, vin. Restauration chaude et froide. Se recommande : Famille Banderet. Téléphone 4 22 09 sous Gourze.

Les autocars peuvent arriver à 10 minutes de la Tour.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

Pour vos **Courses scolaires** en chemin de fer ou autocar, adressez-vous à l'Agence spécialisée

C. BLENK & FERT 1, Rue du Mont-Blanc **Genève**

Tous nos cars sont conduits par des chauffeurs sobres et expérimentés.

Demandez nos itinéraires !

Demandez nos itinéraires !



CHILLON RESTAURANT DU CHATEAU

Superbe but d'excursions. Arrangements pour écoles et sociétés. Salles et terrasses. Tél. 6.26.88. Théo Anderegg.

L'ÉCOLE MÉNAGÈRE HORTENSIA AU MONT-sur-LAUSANNE (Altitude 720 m.)

a pour but de former de bonnes maîtresses de maison. L'excellente formation que reçoivent les élèves, la valeur pratique et morale de l'enseignement, la situation climatique du Mont (dans la belle campagne vaudoise, quoique à proximité immédiate de la ville de Lausanne), les bonnes conditions hygiéniques dans lesquelles travaillent les jeunes filles permettent de recommander cette institution aux parents et aux éducateurs. Les élèves qui réussissent les examens finaux reçoivent un diplôme. Le comité de patronage a tenu à faire de l'Ecole HORTENSIA une institution dont l'enseignement a une réelle valeur, en dépit du prix de pension modéré.

Demandez le prospectus et le programme détaillé des cours à la Direction.

ABONNEZ-VOUS à l'un des

Cabinets de Lecture

de la

Librairie Payot

NEUCHÂTEL

VEVEY

MONTREUX

BERNE

BALE

Société de
BANQUE SUISSE

Fondée en 1872

CAPITAL-ACTIONS ET RÉSERVES : Fr. 194.000.000.—

GENÈVE

2, Rue de la Confédération

Agences :

**Cornavin, Eaux-Vives
Plainpalais, Carouge**

NEUCHÂTEL

8, Faubourg de l'Hôpital

LAUSANNE

16, Place Saint-François

Agences :

**Place de la Riponne
Aigle, Morges**

CHAUX-DE-FONDS

10, Rue Léopold-Robert

Succursales au **LOCLE** et à **NYON**

Toutes opérations de Banque aux meilleures conditions

Lavey - les - Bains

145 lits

15 mai - 25 sept.

Traitements spéciaux, toutes formes de rhumatismes, faiblesse générale, repos, etc.
Installations modernes. Médecin : Dr Petitpierre. — Cuisine soignée. Prix modérés.

AVIS IMPORTANT : arrangements forfaitaires, cure de 21 jours à 260, 275, 300, 330 fr. suivant exposition et confort des chambres. Du 26 juin au 14 août, majoration des prix ci-dessus de fr. 1,— par jour. Renseignements complémentaires par la Direction de l'Etablissement à Lavey-les-Bains.

Empaillage de tous les animaux pour écoles

Fabrication de

Chamoisage de peaux

Fourrures

Labor. zool. et Pelleterie, M. Layritz, Bienne 7, ch. d. Pins 15



DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS



VEYRIER A quelques minutes de Genève une ascension inoubliable : **LE SALÈVE** par le

TÉLÉPHÉRIQUE DU SALÈVE

(Altitude 1150 mètres)

Vue splendide sur Genève, sa Rade, le Lac Léman, le Jura, les Alpes et le Mont-Blanc.

Correspondance avec le tramway Genève-Veyrier (Ligne N° 8)
Conditions très avantageuses aux Ecoles et Sociétés. Se renseigner directement. Bureaux : Le Pas-de-l'Echelle (Hte-Savoie)

AUTOCARS DELÉCRAZ - GENÈVE

RUE DES MÉLÈZES

TÉLÉPHONE 4.90.70

COURSES SCOLAIRES

PENTECOTE

Zurich (Expo) et toutes destinations.
Arrangements des plus favorables.

Superbes circuits : Auvergne,
Châteaux de la Loire, Alsace, etc.

L'excursion recommandée pour courses et sociétés :

LE PASSAGE DE LA GEMMI SUR LOÈCHE-LES-BAINS (1411 m.)

PANORAMA UNIQUE SUR LES 4000 M. DU VALAIS

Visite des eaux les plus chaudes de Suisse : 51°. Excursion facile au Torrenthorn (3003 m.) le Righi du Valais. Tous renseignements sur transports et logement par Chemin de fer électrique Loèche-Souste.

Crémerie - Mont-Soleil s. St-Imier

Toutes les boissons sans alcool. Goûters et dîners à prix réduits. Pâtisseries variées, cornets, meringues, crème fouettée, gâteaux aux fruits, beignets divers. Charcuterie de campagne. Séjour d'été à Fr. 5.— par jour. Belle terrasse. Tél. 3.69
Se recommande : Famille Vve Cattin-Houriet

Autocars rapides, confortables, modernes, aux meilleures conditions. Chauffeurs sobres et expérimentés.

EXPOSITION NATIONALE ZURICH

Billets collectifs de chemin de fer, au départ de Genève :

jusqu'à 12 ans : fr. 7.05 ; de 12 à 15 ans : fr. 9.55 ; de 15 à 20 ans : fr. 11.85.
Demandez notre brochure spéciale : Voyages, croisières, excursions 1939.

VOYAGES NATURAL LE COULTRE

NEUCHÂTEL Vis-à-vis de la Poste GENÈVE Gd Quai, 24

Funiculaire de Chaumont

Tramways de Neuchâtel

réduites. — Demandez renseignements à la Cie des Tramways de Neuchâtel qui donnera réponse détaillée.

Buts de courses nombreux et variés. La montagne (CHAUMONT 1175 m), Valangin (Château historique), les Gorges de l'Areuse, le lac (Colombier, Auvernier, Neuchâtel-plage, St-Blaise). — Taxes